

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

CGC : la question budgétaire à l'ordre du jour



Photo: HNM

Les membres du CGC lors du conseil d'administration.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LE Conseil gabonais des chargeurs (CGC) vient de tenir au siège de l'entreprise, son conseil d'administration. Cette réunion a permis aux administrateurs d'examiner le rapport annuel de l'exercice 2021, la gestion des activités du CGC et la présentation de la stratégie 2022-2023.

Sous la supervision du président du Conseil d'administration, Justin Maganga Manfoumbi, les administrateurs ont ainsi examiné le rapport administratif, d'exploitation et financier de l'exercice 2021. Avant de s'attarder sur le dossier relatif au plan stratégique, au plan d'actions, de financement et le budget prévisionnel de l'année 2022. Malheureusement, aucun chiffre n'a filtré concernant les prévisions budgétaires de l'entreprise.

"Nous avons examiné avec l'ensemble des administrateurs la stratégie 2022-2023. Et nous avons également discuté sur le budget qui est conforme aux attentes des plus hautes autorités du pays, notamment du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui

tient à la diversification et à l'optimisation des sources financières dans le secteur du fret national et international multimodal. Nous avons insisté sur le budget qui

est une mission de programme budgétaire associé aux actions de fonctionnement du CGC", a indiqué Justin Maganga Manfoumbi.

Direction générale du commerce : renforcer la synergie des directions provinciales

GM.NTOUOUME-NDONG
Libreville/Gabon

PRÉSENTER aux 9 directeurs provinciaux la nouvelle feuille de route du gouvernement en matière de commerce était l'objectif visé, vendredi dernier, par la directrice générale du Commerce, Zéphyrine Etotowa Ntutume. C'était au cours d'une rencontre avec les principaux responsables des directions de l'intérieur du pays au siège de sa direction.

"Nous ne pouvons pas atteindre les objectifs si, en amont, les équipes en charge de mettre en œuvre cette politique publique vont en ordre dispersé. Il est question d'examiner

leurs missions, conformément aux dispositions législatives et réglementaires...", a indiqué la directrice. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'attirer l'attention des responsables provinciaux sur les récriminations qui leur sont faites sur le terrain. Mais, surtout, de leur rappeler qu'ils sont au service des populations et doivent contribuer à leur bien-être.

Récemment arrivée à la tête de la direction générale du Commerce, Zéphyrine Etotowa Ntutume compte initier fréquemment ce type de rencontre, cadre de concertations et d'échanges, de manière à créer une véritable synergie dans l'action du ministère du Commerce.



Photo: HNM

Une vue de la rencontre avec les directeurs provinciaux.



COMPLEXE HOSPITALIER LA PROVIDENCE

CONVENTIONNEMENT ENTRE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE ET DE GARANTIE SOCIALE (CNAMGS) ET LE COMPLEXE HOSPITALIER LA PROVIDENCE

Le Complexe Hospitalier La Providence, situé dans la commune de Bitam (Woleu-Ntem) a l'honneur d'informer les populations de l'effectivité de la Convention entre ladite structure sanitaire et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS).

La Convention établie au bénéfice des assurés et ayants droit CNAMGS assure la couverture de certains médicaments ou appareillages, et de certaines prestations médicales et paramédicales.

En outre, le Complexe Hospitalier La Providence met à disposition des populations de Bitam et du Département du Ntem, une équipe de personnels de santé dédiée à la cause de leur bien-être en facilitant l'accès aux soins et garantissant la disponibilité de traitements thérapeutiques en vue d'une prise en charge efficace et d'une action pérenne et responsable.

Notre unique objectif est l'amélioration des conditions de vie de nos communautés

Votre santé est notre priorité.

 BP 128
Bitam (Gabon)

 077493543
065464737